

FEUILLE DE ROUTE

Pôle civisme et citoyenneté 2020-2021

Date: 06/09/2020

Destinataire : Mme la Rectrice

Rédacteurs :

Laurent Marien, IA-IPR Coordo. Pôle Civisme et citoyenneté

NOTE

L'action du Pôle civisme et citoyenneté vise à la formation d'un citoyen informé, partageant les valeurs de la république, respectueux d'autrui et de l'environnement, responsable, et capable de s'engager.

Première partie :

UNE POLITIQUE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE INSCRITE DANS LE PROJET ACADEMIQUE, DANS CHACUNE DES QUATRE AMBITIONS

AMBITION 1 « CONSTRUIRE » : Des apprentissages durables

Objectif 1 : Participer à l'instauration d'un climat scolaire serein favorisant les apprentissages

L'adhésion des élèves aux valeurs de la République implique des comportements individuels et collectifs qui favorisent la vie en collectivité. Partager et faire vivre ces valeurs contribuent ainsi à l'amélioration du climat scolaire et favorisent les apprentissages. L'action du Pôle civisme et citoyenneté vise par ce biais :

- à favoriser le vivre ensemble (ensemble et dans notre environnement)
- à prévenir les situations de rupture (discriminations, violences, harcèlement...)

Objectif 2: Construire le parcours citoyen de tous les élèves

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Le parcours se nourrit d'actions pédagogiques et éducatives, depuis l'école jusqu'au lycée, dans une démarche curriculaire qui prendra appui sur les programmes et sur les différents dispositifs pédagogiques mis en place (accompagnement personnalisé, enseignement pratique interdisciplinaire, enseignement d'exploration, sortie scolaire et voyage d'étude, périodes de formation en milieu professionnel, etc.), comme sur la vie scolaire (CVC, CVL, délégués, éco-délégués).

Parmi les nombreuses finalités des parcours, il convient d'insister sur le développement d'une culture de l'engagement.

AMBITION 2 « ACCOMPAGNER » chaque élève dans la construction de son parcours

Objectif 1 : Favoriser la mise en œuvre du parcours citoyen de l'élève et l'engagement dans et hors l'Ecole.

Beaucoup d'établissements sont en mesure de présenter les actions sur la citoyenneté sans pour autant disposer d'un parcours, expression d'un continuum de formation, progressif de l'école au lycée. De même il reste souvent difficile de prendre en compte des formes d'engagement hors l'école qui pourtant méritent d'être valorisées et intégrées au parcours citoyen.

Par des Formations d'initiative locale, un accompagnement des établissements et une information aux élèves élus, le Pôle civisme et citoyen contribue à la mise en œuvre du parcours citoyen, et favorise l'individualisation du parcours. Les professeurs référents EDD sont également des relais de cette politique.

Objectif 2 : Accompagner les éco-délégués et les élus éco-délégués

Les élèves éco-citoyens et les délégués éco-citoyens sont des relais forts en faveur de la citoyenneté. Ils sont attentifs à l'injustice et à la violence. Ils témoignent de leur volonté d'agir. En associant le Pôle civisme et citoyenneté à cet accompagnement, l'ambition est de permettre à ces élèves, plus engagés et souvent plus militants, de faire aboutir leur projet aussi bien en faveur du respect d'autrui que du respect de l'environnement notamment.

Il s'agit aussi de développer un travail en réseau.

Objectif 3 : Concourir à l'inclusion scolaire de tous les élèves en favorisant les formes d'engagement dans et hors l'Ecole

Par son action en faveur de l'adhésion et de la mise en actions des valeurs de la République, le Pôle civisme et citoyenneté entend contribuer à l'inclusion scolaire de tous les élèves.

AMBITION 3 « OUVRIR » l'école, développer des liens avec les partenaires, conforter la confiance Objectif 1 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et un travail de réseau

Le Pôle civisme et citoyenneté favorise systématiquement des actions mobilisant la communauté éducative et des partenaires extérieurs à l'école : collectivités et leurs services (Région, Départements, Communes ou Communautés d'agglomération), autres services de l'Etat (DREAL, ARS, Préfectures...), associations

(patriotiques et civiques, solidaires ou caritatives, environnementales). Les actions EDD systématisent ce principe de partenariat et contribuent au développement d'un travail en réseau. Parmi les réseaux, celui des enseignants référents EDD et celui des élèves élus ou éco-délégués sont essentiels.

Au même titre que les CVL ou les CVC, le CESC est un lieu et un collectif de travail privilégiés pour développer les actions citoyennes dans les collèges et les lycéennes. Le CESC de réseau Eclore doit permettre d'y associer les écoles. Le Pôle civisme et citoyenneté contribue à la mise en place du dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C), en priorité sur le champ du développement durable et de la protection de la biodiversité.

Depuis deux ans, certains dossiers sont travaillés à l'échelle de la Région académique (PRSE-3, Dispositifs environnementaux de la Région N-A sur la biodiversité, Histoire de Bahuts ...).

Objectif 2 : Assurer un rôle d'interface école-famille

En impulsant des actions ou temps forts permettant de valoriser le travail des élèves dans les champs de la citoyenneté, l'ambition est d'y associer les parents pour rapprocher les familles de l'école et élargir l'adhésion aux valeurs de la République.

AMBITION 4 : « FORMER » pour favoriser le développement professionnel des personnels sur les thèmes portés par le Pôle civisme et citoyenneté

Objectif 1 : Contribuer à la formation et sensibilisation des personnels de l'éducation nationale

Le Pôle civisme et citoyenneté est porteur de propositions de formations d'initiative locale, de modules de formation au PAF (en public désigné et à l'offre). L'intervention dans la formation initiale reste encore difficile, les nouvelles maquettes permettront peut-être de traiter de ces ambitions avec les nouveaux enseignants.

Par l'animation du réseau des référents EDD, par les modules de formation à l'offre et en public désigné, le Pôle civisme et citoyenneté cherche à développer les compétences de ces acteurs.

Objectif 2 : Favoriser le développement professionnel des personnels par le biais de la formation de formateurs

En liaison avec le Pole éducatif, nous offrons cette année une première formation de formateurs aux valeurs de la République qui permettra d'armer des enseignants et de diffuser dans les territoires ces ambitions.

Le Pôle civisme et citoyenneté est partenaire d'un projet INSPE-Rectorat, en lien avec la DAREIC, sur l'éducation au respect d'autrui en Europe. Le projet associe trois thématiques : la création d'un collectif de travail européen pour la formation des enseignants et futurs enseignants sur un des savoirs fondamentaux : le respect d'autrui.

Seconde partie:

UNE FEUILLE DE ROUTE DU POLE CIVISME ET CITOYENNETE CENTREE SUR TROIS PRIORITES

En raison des perturbations de l'année dernière, proposition est faite de reconduire les trois priorités pour l'année 2020-2021 : « respecter autrui », « éduquer au Développement Durable » et « construire l'esprit critique ».

A - LES TROIS PRIORITES DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PÔLE 2020-2021

1 - RESPECT D'AUTRUI

Définition : Le respect d'autrui est une valeur explicite du programme d'EMC que les élèves doivent s'approprier en proposant une éducation qui contribue à travailler sur cette valeur mais aussi à pratiquer cette valeur au quotidien de la classe dans un enseignement explicite (savoir-être).

Diagnostic : Les enfants de plus en plus jeunes sont confrontés à la publication et diffusion d'informations par les réseaux sociaux, parfois au détriment du respect de leurs camarades et d'eux-mêmes.

Trois pistes d'action : au sein des enseignements comme l'EMC, expliciter les vertus du travail collectif (collaboratif / coopératif) en classe et du travail à l'oral pour promouvoir les valeurs du respect, de l'écoute, au sein des écoles par l'engagement dans des concours et des projets pédagogiques (lutte contre les racismes, lutte contre les violences, lutte contre le harcèlement).

CONSTRUIRE

• Elaboration et diffusion d'un document synthétique pour présenter les valeurs à expliciter dans différentes situations pédagogiques, à l'occasion de différentes pratiques pédagogiques (oral, débat, travail collaboratif, coopératif).

ACCOMPAGNER

- Favoriser l'investissement dans les concours portant les valeurs comme le respect (ex : Flamme de l'égalité, Non au harcèlement !, Prix de l'éducation citoyenne) => Courrier du coordo. du Pôle C&C sur les concours en septembre)
- Sensibilisation des enseignants dans le cadre de l'appel à projets « Parcours citoyen » porté par le Pôle

- Faire connaître les associations pouvant intervenir sur ces sujets dans les écoles, faire connaître la réserve citoyenne (une des finalités de la Lettre d'info du Pôle C&C + site pédagogique du Pôle C&C).
- Séminaire académique Egalité Filles Garçons + Journée académique de l'engagement OUVRIR

• Projet de recherche / action en partenariat avec la DAREIC et l'INSPE avec une collaboration européenne. Le projet associe trois thématiques : la création d'un collectif de travail européen pour la formation des enseignants et futurs enseignants sur un des savoirs fondamentaux : le respect d'autrui. La création d'une communauté européenne pluri-catégorielle d'analyse et d'échanges de pratiques sur la question de l'éducation au respect d'autrui aura pour objectif d'envisager la question du "respect d'autrui" dans l'enseignement, à travers l'observation de situations de classe, la narration d'expériences, la prise en compte des conceptions de l'autre et des diversités d'approche

En 2020-21 : constitution d'un collectif de travail académique et européen, élaboration et dépôt d'un projet de partenariat Erasmus+ (groupe de travail intercatégoriel de 12 personnes)

En 2021-23 : réalisation du projet de partenariat Erasmus+ et production d'outils de formation sur l'éducation au respect d'autrui (membres du GT + public en formation initiale, continuée, continuée)

FORMER

- « Développer la citoyenneté européenne » : module au PAF à l'offre, collaboration Pôle / DAREIC / AEDE
- « Engagement et implication de l'élève dans le parcours citoyen (EMI, EDD, EMC, Mémoires, EFG...) » : stage à l'offre.
- « Culture juridique, valeurs de la République et EMC », module à l'offre.
- « Histoire et mémoires de l'esclavage » en lien avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage
- « Découvrir le monde juif » / « Découvrir le monde musulman », modules à l'offre
- Séjour d'étude sur les lieux de mémoire de la Shoah (voyage à Auschwitz), en partenariat avec le Mémorial de la Shoah

2 - EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Définition : Permettre aux jeunes de mieux appréhender le monde dans lequel ils vivent grâce à une éducation aux choix en leur apportant des éléments de culture scientifique. Prendre conscience des enjeux actuels en lien avec les changements climatiques, la biodiversité, les transports, l'énergie, la santé... Permettre aux jeunes de s'engager et d'être acteurs de leur futur (cf. Objectifs de DD / ODD)

Diagnostic: Académie dynamique depuis une dizaine d'années. Nombreux projets EDD conduits dans les établissements scolaires mais manque de communication et de relais. Recrudescence des écoles et établissements en démarche E3D. Réseau partenarial dense et actif. Des Services Educatifs dédiés: Ifrée, LPO. Nécessaire mutualiser et confronter des points de vue.

CONSTRUIRE

- Faire vivre et étendre les dispositifs existants : ECORCE, PNR Marais poitevin, Sciences grandeur nature, Biodiversité dans mon lycée, Graine de Reporters Scientifiques...
- Développer les Aires marines éducatives (AME) et les Aires terrestres éducatives (ATE)
- Lancement d'un nouveau dispositif : 8 établissements scolaires se lancent dans le dispositif de sciences participatives : Plastique à la loupe de TARA OCEAN.
- Lancement d'un nouvel appel à projets sur le Changement climatique
- Actualisation d'un réseau de référents citoyenneté dans les établissements
- Renforcer l'animation du réseau des éco-délégués
- Renforcer l'animation du réseau des référents EDD
- Poursuivre la généralisation de la labellisation E3D : 5^{ème} vague académique
- Valorisation des actions conduites lors de la SEDD du 18 septembre au 8 octobre, autour des ODD, avec le temps fort le 25 septembre. Promotion du Clean up Day.
 - ⇒ Valorisation dans un blog hébergé par l'académie (à l'image du blog ECORCE)



- Relance du Plan Administration Exemplaire (PAE) dès les semaines du développement durable avec SGA OUVRIR
- Organiser des Rencontres référents EDD / Accompagnement des référents EDD et des éco-délégués et élus éco-délégués (CVC et CVL)
- Suivi du PRSE-3 N.-A. (action 21) avec la Région N.A, la DREAL, l'ARS, Graine N.A.
- ⇒ Plusieurs temps forts imaginés: la semaine du DD, la labellisation E3D, la journée de l'engagement, les journées de mutualisation GRS, Graines de reporters scientifiques, ECORCE, Biodiversité dans mon lycée.

FORMER

- « A la rencontre du Marais poitevin : projets EDD et PNR Marais poitevin » : module en public désigné pour les enseignants ayant répondu à l'appel à projet PNR / Pôle civisme et citoyenneté.
- « S'engager dans le programme ECORCE en faveur de la biodiversité » : module en public désigné
- « Forum Santé environnementale » : module interdegrés
- « Biodiversité et changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine » : module à l'offre, enseignants répondant à l'appel à projets privilégiés.

3 - CONSTRUIRE L'ESPRIT CRITIQUE

Définition: L'esprit critique est un élément central dans l'exercice de la citoyenneté. Il s'agit de distinguer fait et interprétation, information et opinion. Développer son esprit critique, c'est prendre en compte trois biais cognitifs: « apprendre à se méfier de ses intuitions, (...) prendre conscience que nous n'évaluons jamais l'information tout à fait de façon neutre, (...) savoir que notre cerveau peut se tromper souvent ». Ce sont des compétences de l'EMI.

Diagnostic: La surinformation, l'absence de hiérarchie dans la publication des informations sur internet, la méfiance envers certaines informations scientifiques, la forte capacité des réseaux sociaux à relayer des infox et des théories du complot, rendent indispensable une formation à l'esprit critique dans la construction du parcours citoyen.

CONSTRUIRE

- Repérage des médias existants grâce à la carte interactive et valorisation des publications par la création d'un média académique
- Mise en lien des projets EDD et des médias d'établissements pour valoriser les actions ACCOMPAGNER
- Accompagnement et suivi des projets radio (chroniques Regards d'ados sur France Bleu La Rochelle avec 4 collèges; mise en lien de radios locales et d'établissements scolaires; organisation d'une journée de la radio en partenariat avec des radios locales et l'OCCE)

OUVRIR

- Accompagnement de 4 résidences de journalistes Eclaircies Médias (1 à Rochefort, 1 à Saint Jean d'Angély, 2 à Poitiers)
- Suivi et accompagnement des WebTV retenues pour l'appel à projet du Ministère en lien avec les éco délégués FORMER
- Formation des élus lycéens, des jeunes reporters UNSS
- Mise en cohérence des classes médias de l'académie avec proposition de formation pour les enseignants
- « Produire une WebTV ou un reportage vidéo », module à l'offre.
- Utiliser les réseaux sociaux pour des productions médiatiques », module à l'offre.
- « Désinformation et controverse : développer l'esprit critique des élèves », module à l'offre.
- « Lire et analyser des images d'information à l'ère du numérique », module à l'offre.

B - CONSTRUIRE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET CITOYENNES

L'action du Pôle civisme et citoyenneté s'inscrit dans une démarche de croisement du pédagogique et de l'éducatif, au service de la construction des compétences transversales et citoyennes des élèves. Le Pôle civisme et citoyenneté s'appuie sur l'EMC pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours citoyen de l'élève depuis l'école jusqu'au lycée.

Définition: L'éducation à la Citoyenneté vise à travailler sur les valeurs requises pour la vie en société et d'effectuer des choix et d'agir dans ce respect.

Le Pôle s'emploie à proposer et transmettre des démarches et/ou des actions afin de former les citoyens au travers divers champs d'investigation.

Diagnostic: la formation de la personne et du citoyen inscrite dans le domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et le Parcours citoyen de l'élève rend incontournable de penser l'éducation à la citoyenneté par les différents enseignements et au travers d'actions éducatives et pédagogiques

CONSTRUIRE

- Lancement de l'appel à projets Enseigner l'histoire et la mémoire de la Shoah & lutter contre l'antisémitisme
- Lancement de l'appel à projets « Parcours citoyen »
- Développer le travail partenarial avec le Mémorial de la Shoah ou le CRRL au travers des formations. **ACCOMPAGNER**
- Promouvoir et accompagner les concours scolaires citoyens (CNRD, Bulles de Mémoires, Flamme de l'égalité, Découvrons notre Constitution...) et organiser des jurys.
- Accompagnement des enseignants et des établissements dans leurs projets.
 OUVRIR
- Réflexion sur la valorisation du travail de présentation sur le site du rectorat par des étudiants en HDA
- => **Temps forts prévus** : après-midi de la citoyenneté (autour du 27 mai) pour rassembler des élèves engagés dans des concours citoyens (1^{er} et 2nd degrés)

FORMER

- « Enseigner par et avec le patrimoine : Poitiers », en collaboration avec la Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Préparation des JEP 2020 sur le thème "Education et Patrimoine" avec le LP du Dolmen (Bac Pro accueil) Accompagnement des enseignements dans leurs projets.
- A l'occasion de la campagne de FIL établissement : Parcours citoyen- EMC- EMI- Mémoire- EFG- EDD- Valeurs qui contribuent à l'éducation à la citoyenneté ont été adressées aux chefs d'établissement.